

Projet ÉDUCATIF

2025-2026



“ Pas besoin d’aller à la même vitesse pour avancer ensemble ”

AVANT – PROPOS

**L'implication fait de chaque acte une sorte de croissance.
Le seule façon de goûter à la vie est de s'impliquer.**

**Tu me dis j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques,
j'apprends.**

**Ce n'est pas l'opulence de la structure mais l'inclusion des gens qui fait une
maison.**

N'essayez pas de gérer l'autre personne, apprenez à inclure l'autre personne.

« *L'*éducation ne doit pas consister à préparer l'enfant à l'avenir ou à le modeler de certaines façons ; elle doit être la vie même de l'enfant C'est à partir du développement concret de l'enfant, de ses besoins, de ses élans, de ses sentiments et de ses pensées, que doit se former ce qu'il sera, grâce à l'aide intelligente du maître.

Les éducateurs ne peuvent avoir d'autres prétentions. Fuyons comme la peste cette idée néfaste que tous les enfants doivent être jetés dans le même moule : chaque enfant est un être unique et le but ultime de toute éducation est de prendre l'enfant avec tout ces défauts, avec toutes ses imperfections, avec toutes ses possibilités, tel que la nature nous l'a fourni, et d'en tirer le mieux possible. » John LOCKE.

**Le présent projet éducatif traduit les engagements et les principes
de l'accueil de loisirs sans hébergement, lors des mercredis, petites et
grandes vacances et en périscolaire.**

Organisé par l'Association de la Maison des Jeunes de Boulleret.

SOMMAIRE

1. *L*a Maison des Jeunes
2. *L*es valeurs de l'association
3. *S*es orientation et ses objectifs
4. *L*a mise en place
5. *L*'aspect organisationnel, le cadre
6. *D*u Projet Éducatif au Projet Pédagogique

1. La Maison des Jeunes

Créée en 1972, la Maison des Jeunes est issue d'une initiative privée, qui a pour but d'offrir des temps de loisirs pour les enfants et jeunes issus de milieu rural.

C'est une association loi 1901, elle est gérée par un conseil d'administration.
La structure est impliquée dans la vie du territoire

La MJB est une structure familiale et conviviale, qui promeut le bénévolat avec des valeurs qu'elle défend quotidiennement.

L'association a beaucoup évolué au cours de ces 50 ans, en professionnalisant ses salariés, en développant ses services et élargissant son champ d'action, dans l'accueil d'enfants âgés de 3 à 17 ans. Mais également dans les événements et manifestations en faveur de la famille.

4. La mise en place :

Au travers de la mise en place des activités, animations, ateliers, échanges et écoutes, l'équipe d'animation devra tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, dans un cadre ludique, de partage d'expérience, de responsabilisation.

L'animateur doit avoir une posture de « modèle » notamment en ce qui concerne l'exemple de la politesse, l'hygiène et du respect d'autrui. L'animateur devra être attentif, observateur, accueillant, à l'écoute, disponible et sécurisant.

5. L'aspect organisationnel, le cadre :

La Maison des Jeunes est ouverte du lundi 1er septembre 2025 à 7h jusqu'au Vendredi 7 Août 2026 à 18h30.

Elle sera fermée en hiver, du Vendredi 19 Décembre 2025 à 19h au Dimanche 5 Janvier 2026. Elle ouvrira le lundi 2 janvier 2026 à 7h et en été du Vendredi 7 Août 2026 à 18h30 au lundi 31 août 2026, elle ouvrira le mardi 1^{er} septembre 2026 à 7h.

La Maison des Jeunes accueille les enfants de 3 à 17 ans les lundis, mardis, jeudis, et vendredis matin et soir de 7h à 9h. Les mercredis, petites et grandes vacances nous accueillons les jeunes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Pour accéder à nos services, la famille devra adhérer à l'association en réglant la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration en réglant une adhésion

- De 25€ pour les familles résidant sur la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
- De 30€ pour les familles résidant en dehors de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

La famille devra remplir un dossier d'inscription par enfant et fournir les documents nécessaire en passant par le site Espace Famille, pour créer le dossier d'inscription dématérialisé.

Les familles et leurs enfants devront lire et valider le règlement intérieur et s'engager à le respecter, les obligations de vaccinations sanitaires devront être à jour.

En cas de non-respect de ces points, la directrice est en droit de refuser l'inscription et l'accueil de l'enfant.

L'inscription à l'association, ne dispense pas d'inscrire l'enfant pour chaque période périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances.

Une attention particulière sera donnée pour les enfants et les jeunes extraordinaires (porteurs de différences)

L'équipe d'animation est garante de l'application de ce projet éducatif. Le personnel encadrant recruté par l'association se compose :

- D'une directrice générale titulaire du BAFD et du BPJEPS LTP en CDI 35h/ semaine (en formation DESJEPS de 2024 à 2026)
- D'une directrice adjointe titulaire du BAFA et du BAFD en CDI 35h/semaine
- D'une directrice adjointe stagiaire titulaire d'un CAP AEPE en CDI 35/semaine
- D'une assistante de direction titulaire d'un diplôme de secrétariat en CDI 30h/semaine
- De 3 animatrices titulaire d'un CAP Petite Enfance en CDI 35h/semaine
- D'une animatrice titulaire d'un CAP Petite Enfance en CDI 30h/semaine
- D'un animateur titulaire d'un CPJEPS en CDD de 18 mois 35h/semaine
- D'un animateur titulaire d'un BPJEPS en CDD de 12 mois 35h/semaine
- D'un animateur en apprentissage CPJEPS en CDD de 12 mis 35h/semaine
- Un agent de restauration en CDI 35h/semaine pour les mercredis, petites et grandes vacances.

La MJB pour vocation de former et de faire découvrir le métier de l'animation, par conséquence, très régulièrement, la structure accueille et forme des stagiaires.

Tout ceci dans le respect de la législation en vigueur relative au taux d'encadrement des enfants.

6. *D*u Projet Éducatif au Projet Pédagogique

Le Projet Éduatif permet à l'équipe de fixer un socle, une base de travail pour connaître l'axe et les orientations lors de la mise en place des activités éducatives et ludiques.

Le présent document est porté à la connaissance de l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique de la structure.

Ce dernier sera affiché à la structure, disponible sur l'Espace Famille, et le site internet <https://maisondesjeunesbou6.wixsite.com/monsie>

Le Président LAMÉDÉE Jacques
& Le Conseil d'Administration